



Commune Evolène

À l'attention des médias, des
partenaires touristiques et
économiques et de la population
résidente d'Evolène

Evolène, le 4 octobre 2022

Communication Télé-Evolène : Problèmes de gestion, dénonciation et enquête en cours

La Commune d'Evolène, actionnaire de la société Télé-Evolène SA, subventionne cette société de remontées mécaniques de manière importante depuis de nombreuses années afin de garantir l'exploitation du domaine skiable de Chemeuille.

Depuis plusieurs mois, des inquiétudes sur la gestion financière de la société sont apparues et, après de nombreux questionnements, les craintes se sont malheureusement vérifiées. Des montants conséquents auraient été détournés par un membre du conseil d'administration.

Compte tenu du caractère pénal des infractions observées et sans toutefois pouvoir connaître concrètement les faits ou l'étendue exacte du délit commis au sein de la SA, la Commune d'Evolène a dénoncé la situation auprès du Ministère public du Canton du Valais au début du mois de septembre. Une enquête est en cours de réalisation pour déterminer les faits et les responsabilités.

Ces malversations plongent naturellement la société dans une situation financière et administrative extrêmement délicate. Des discussions sont en cours au sein de la destination afin de trouver des solutions.

Administration communale
d'Evolène

Virginie Gaspoz
Présidente